



qui se tiendra le :

Samedi 6 mars 2010 à 14h30 salle du stade Léo Lagrange

Ordre du jour:

Liste des présents et vérification des mandats
Rapport moral du président
Rapport moral du trésorier
Bilans de la saison par les entraîneurs
Bilan d'activité et financier et Objectifs 2010
Proposition du port obligatoire des tenues contre remboursement
Financement des coureurs extérieurs participant aux courses du club
La FSGL (Fédération Sportif Gay et Lesbienne)
Questions diverses
Election du Conseil d'Administration

La présence du plus grand nombre d'adhérents serait appréciée. Faites nous un retour mail de votre participation.

Les personnes souhaitant se faire représenter peuvent donner pouvoir (mandat) à la personne de leur choix membre de l'association. Le quorum est fixé à 50% des membres. En cas de non atteinte du quorum une nouvelle AG devra être convoquée conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 1 mandat.

Afin de faciliter la communication sur les activités d'Athlétic Cœur de Fond et sur l'utilisation des sommes allouées par l'association; nous fournirons à chaque athlète le jour de l'assemblée un bilan écrit de l'année écoulée (activité et trésorerie, les grandes lignes)

Le club organise un cocktail en fin d'Assemblée Générale

Merci à tous de votre participation.

Fait à Paris le 21 février 2010
Le Conseil D'administration

Assemblée Générale annuelle du 6 mars 2010

Mandat

Je soussigné(e)donne
pouvoir

à afin de me
représenter à l'assemblée générale annuelle de l'association afin
de délibérer et prendre part au vote en mes lieux et place sur les
questions portées à l'ordre du jour.

Un mandataire ne peut recevoir qu'un seul mandat.

Fait à Paris , le

Signature du mandant